

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 avril 09

Nombre de votants : 139 – quorum à 35

Nombre de présents : 28 + Nombre de pouvoirs : 8 = 36 voix  
avec la présence de Francis Charvet, Président de la CCPR

### Rapport moral du Président :

« Mesdames, Messieurs les élus  
Chers adhérents et collaborateurs,

*Cela fait maintenant plus de 10 ans que l'office de tourisme du Pays Roussillonnais fonctionne. J'ai fait plus de deux mandats et je renouvelle ce soir ma candidature au poste d'administrateur pour deux raisons. D'une part parce que je pense que nous avons fait avancer la structure et obtenu des résultats intéressants. D'autre part parce que je pense qu'il y a encore des choses à faire pour faire valoir le tourisme dans le Pays Roussillonnais.*

*Parmi les avancées je relèverai plusieurs choses :*

- premier point : aujourd'hui la maison de pays assume complètement sa vocation d'office de tourisme et délivre les services d'accueil, d'information et d'animation attendus ; cela représente plus de 9 000 prestations délivrées en 2008 ; c'est une audience intéressante.*
- pour apporter ces services, la maison de pays a su développer des outils adaptés, que ce soit le guide annuel du Pays Roussillonnais, le site internet ou les équipements de la salle d'accueil. La structure s'est professionnalisée et en 2009 elle va pouvoir s'engager dans une démarche de certification de la Marque Qualité Tourisme.*
- deuxième point : la structure a su trouver sa place et son échelle de travail en s'intégrant dans des réseaux qui relaient notre information et qui font la promotion du Pays Roussillonnais par Sitra ou Rhône Pluriel*
- troisième point : l'office de tourisme a développé une véritable « mission d'animation patrimoine » pour transmettre l'histoire et les savoirs aux particuliers, aux groupes et aux scolaires.*
- enfin dernier point, avec 50 structures d'hôtellerie adhérentes à l'office, nous sommes directement concernés par l'aménagement touristique. Cela nous impose de proposer certains projets à la commission touristique de la CCPR –comme c'était le cas pour le RIS ou la signalétique de l'office de tourisme.*

*Du chemin a donc été fait et je ne peux que remercier tous ceux qui y ont participé en commençant par la CCPR qui nous finance en tant qu'office de tourisme intercommunal. Il reste cependant encore beaucoup de route à faire :*

- d'abord sur la notion de service public : l'office de tourisme est, en effet, un service ouvert à tous et il est important que la population entière du Pays Roussillonnais sache que nous existons –car ce n'est pas toujours le cas.*
- ensuite nous avons besoin que les adhérents eux-mêmes, en particulier les professionnels sachent se situer dans la démarche de promotion de leur office de tourisme ; c'est aussi à eux de porter cet outil et tout autant de s'en saisir pour agir collectivement*
- enfin je me tourne vers les élus pour leur dire que le tourisme est une activité économique à part entière où les aménagements sont nécessaires et les besoins sont encore nombreux :*

- à commencer par finir l'inscription des sentiers de randonnée au plan départemental afin qu'ils bénéficient de la promotion du Conseil Général
- puis faire des boucles cyclistes à brancher sur la Via Rhôna pour irriguer l'arrière-pays : nous sommes en retard par rapport aux territoires voisins
- il faudrait aussi se doter d'une réflexion touristique propre au Pays Roussillonnais
- et enfin travailler sur une signalétique touristique pour les établissements professionnels...

*Nous comptons donc sur la commission tourisme présidée par M. Barraud pour faire avancer ces projets et sur le soutien du Président M. Charvet. »*

Présentation par projection selon le document joint.

### **1- Présentation du bilan d'activité 2008** – voir le document bilan 2008-

Précisions : le tableau de fréquentation de l'office de tourisme détaille les contacts selon le premier motif de prise de contact (Visit. M. de P. = ceux qui sont venus pour visiter la salle de patrimoine)

**Présentation du compte de résultat et du bilan par M. Geste** – voir les documents correspondants.

Nota : les comptes détaillés sont à disposition de tous les adhérents sur simple demande.

Pas de questions particulières sur les chiffres.

→ approbation de l'année 2008

### **2- Politique et actions 2009** – suite de la projection

La volonté de présenter clairement et communiquer la politique 2009 fait partie des engagements qualité pris dans le cadre de la démarche Qualité Tourisme engagée cette année.

#### **Budget 2009**

Subventions CCPR : elles sont confirmées à **120 000 €** pour le fonctionnement et **22 500 €** pour les actions

#### **Actions 2009- 2010**

Certains projets seront réalisés sur deux ans notamment pour les actions Rhône Pluriel qui dépendent du calendrier du groupe de travail des 5 offices de tourisme de ce territoire ; La forme et le contenu de la borne d'information extérieure ne sont pour l'instant pas définis – un cahier des charges commun sera probablement fait.

Question sur un système de réservation à proposer aux hôteliers : il existe déjà un système de réservation proposé par le CDT qui a démarché nos professionnels mais sans grand succès. Nous n'avons pas la taille ni les moyens suffisants pour faire de même. Par contre il serait bien sûr intéressant de pouvoir connaître les disponibilités pour mieux renseigner les touristes.

→ cotisation 2009 maintenue à **15 €**

→ approbation de la politique et des actions 2009

### **3- Election du nouveau Conseil d'Administration**

Les collègues des associations et des professionnels sont élus à la majorité ; 5 nouveaux administrateurs sont élus – les autres sont renouvelés- :

Associations : **Mme Soubeyrand** pour « Récréaboïs » et **M. Magnat** pour « Anjou a une histoire »

Professionnels : **M. André** pour le « Clos du Mont Vinon », **M. Jolas** pour « Magic Jolas internet », **M. Nemoz** pour la base de loisirs de Condrieu-les Roches.

**Election du bureau** : les membres du bureau sont reconduits comme suit :

Président : M . Paul Fayolle

Vice-Président : M. Patrick Barraud

Trésorière : Mme Marie-Christine Jolivet

Trésorière adjointe : Mme Sylvie Batsch

Secrétaire : M. Yves Schricke

Secrétaire adjointe : Mme Josiane Xavier

*Nota :*

*- le dossier préparatoire à l'AG a été préalablement envoyé à tous les adhérents et n'est donc pas joint au compte-rendu ; un double peut vous être envoyé sur demande.*

*- l'appel à cotisation 2009 est joint au présent courrier – sauf pour les professionnels qui ont avancé l'adhésion en début d'année.*